

REPUBLIQUE FRANCAISE : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois Commune de Contamine-Sarzin (74270)</p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du mercredi 14 février 2023</b> Par suite d'une convocation en date du 31 janvier 2024, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mercredi 14 février 2024 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Georges Canicatti, Maire.</p>
<p>Nombre de conseillers : 15 En exercice : 13 Présents : 8 Votants : 9 <b>Délibération n°D_2024_02_14_06</b></p>	<p>Étaient présents : M. Georges Canicatti, M. Christophe Comé, M. Julien Langlois, M. Marc Brunier, M. Louis Buda, Mme Carole Chen, Mme Josiane Masson, M. Christophe Piazzoni Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absent ayant donné procuration : M. Jean-Philippe Gecchele à M. Georges Canicatti Absente excusée : Mme Pierrette Baton Marechal Absents : M. Laurent Esteulle, M. Norbert Regard</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Carole Chen est désignée pour remplir cette fonction.</p>

**Objet : Fixation de tarif de vente de matériaux de voirie**

Hors de la présence de Mme Anne-Marie Cecon, Monsieur le Maire invite l'assemblée à fixer le prix de vente de plaques de voirie que possède la commune.

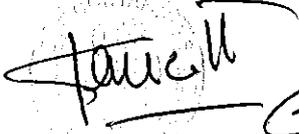
Après en avoir délibéré, à l'unanimité et à mains levées, le conseil municipal :

- **FIXE** le tarif de vente des plaques de voirie de la manière suivante :

	ACQUISITION		VENTE
	Année	Prix unitaire TTC	Prix unitaire TTC
Lot de tôles : - 1 tôle de 1620x1500 ép. 12mm - 1 tôle de 3000x1500 ép. 15 mm en 2 parties	2016	1 760.40 €	850.00 €
<b>PRIX DE VENTE TOTAL</b>			<b>850.00 €</b>

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette vente.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

<p>Délibération certifiée exécutoire</p> <p>Compte tenu de sa télétransmission le : 15 février 2024</p> <p>De sa publication : 16 FEV. 2024</p> <p>Et de sa mise en ligne le : 19 FEV. 2024</p>	<p>Extrait conforme au registre des délibérations.</p> <p>Fait à Contamine-Sarzin, le 14 février 2024</p> <p>Le Maire, <span style="float: right;">Le secrétaire de séance,</span></p> <p style="text-align: center;"> Georges CANICATTI</p> <p style="text-align: center;"> Carole CHEN</p>
---	--

